

LE VIGNOBLE FRANÇAIS À L'AUBE DU XX^e SIÈCLE

Du Puceron du malheur aux raisins de la colère.

L'an passé, en compagnie de notre instituteur nous avons fait le tour de France des vignobles meurtris par le puceron du malheur : le phylloxéra.

Trente années se sont écoulées depuis ses premières attaques.

Nous arrivons dans la première décennie du XX^e siècle et je vous propose de me suivre dans le périple des vignobles reconstitués. Nous y découvrirons les méfaits de la surproduction et nous partagerons la misère de nos amis vignerons méridionaux.

La crise phylloxérique passée, le vignoble français a retrouvé sa vitalité. Nous sommes passés du Moyen Âge aux temps contemporains, de la vigne « marrée au pic » à la vigne labourée et traitée à traction animale.

Par contre le vignoble français est totalement modifié. Des 2 400 000 hectares de 1875 on ne retrouve que 1 700 000 hectares en ce début de siècle soit une perte de superficie définitive de 30 %. Toutes les régions ont reculé sauf une : le Midi méditerranéen.

La crise profonde qui y sévit dès 1901 décourage les vignerons de nombreux départements septentrionaux de planter. Ce qui a fait dire à l'époque : « ce n'est pas le phylloxéra qui a tué le vignoble mais le manque de confiance en l'avenir de la viticulture ».

Les deux départements de la Charente et Charente Inférieure (Maritime aujourd'hui) producteurs notables ont connu une régression des trois-quarts de leurs superficies. Les techniciens ne trouvaient pas de porte-greffes adaptés aux sols calcaires de la région.

La région viticole du Nord (de la Seine et Oise à la Marne) a perdu plus de la moitié de sa superficie et va bientôt se réduire à la seule Champagne bien qu'entre 1900 et 1920 le vignoble d'Argenteuil (Val d'Oise) s'étendait encore sur mille hectares.

Même les vignobles réputés de Provence, d'Aquitaine et de Bourgogne concurrent d'importants déficits de replantations.

Ceux de Normandie, de Bretagne, de Picardie périrent dans l'oubli.

Ce qui surprendra peut-être beaucoup c'est le fait qu'en 1866 10 départements français seulement ne cultivaient pas de vigne. Les quatre départements de la région parisienne représentaient à la même époque plus de 22 000 hectares. Il n'en subsiste que 7 000 en 1900 et aujourd'hui on en conserve le souvenir à Montmartre.

En Touraine, nous l'avons vu l'an passé, la superficie de 51 000 hectares se trouve réduite à 45 000 hectares vers 1900 – soit une première perte de plus de 10 %.

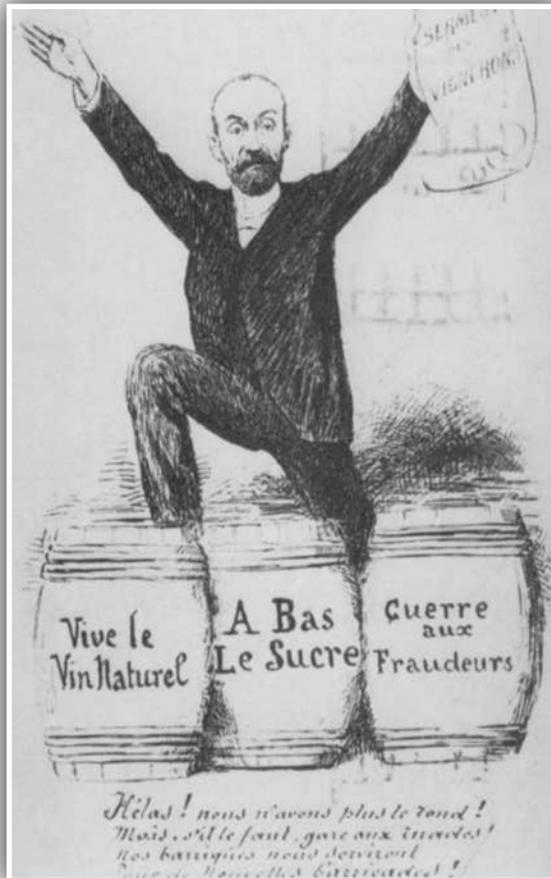
Bien que le vignoble se soit contracté, la capacité de production s'est accrue.

Onze départements produisent plus d'un million d'hectolitres de vin. C'est le cas de l'Indre et Loire qui atteint 1 288 700 hectolitres après reconstitution.

Le phénomène est général. De 1878 à 1899 aucune récolte n'a dépassé les cinquante millions d'hectolitres. Elle atteint 68 millions d'hectolitres en 1900 et 58 millions en 1901, avec les conséquences funestes que nous verrons tout à l'heure.

L'augmentation de la production résulte de divers facteurs : rajeunissement des plantations, meilleures façons culturales, fumures généreuses, traitements phytosanitaires, taille plus longue, utilisation des engrais chimiques, introduction des cépages à grands rendements et des hybrides producteurs directs.

Les quatre départements du Midi viticole sont les grands gagnants de l'accroissement des superficies. Ils ont été à la pointe de l'industria-



Marcellin ALBERT
brandit le Serment des vignerons

res et produisait 2 800 000 hectolitres. En 1900 on trouve 145 000 hectares et 5 400 000 hectolitres et en 1905 : 168 000 hectares assurant une récolte de 7 700 000 hectolitres, constituant alors plus de 10 % de la production métropolitaine. Vin de degré élevé son apport permit aux vignerons languedociens des coupages avec l'aramon dans le port de Sète où était également acheminé la quasi-totalité des vins méridionaux.

Livrés en totalité en France ils s'ajoutent aux 66 000 000 d'hectolitres de la métropole et provoquent l'effondrement du marché et la chute catastrophique des cours.

En quelques décennies la production languedocienne est passée de 20 à 50 % de la récolte nationale. De ce fait, une récolte surabondante de vin du Midi engorge tous les marchés. Ce fût le cas en 1900. De surcroît, à la récolte nationale il convient d'ajouter les importations d'Algérie, les vins artificiels et une année abondante en cidre.

Ce qui occasionna en 1901 un excédent de dix millions d'hectolitres et une chute spectaculaire des cours du vin de table ; de 30 francs/hectolitre en 1880, 20 francs/hectolitre en 1900, 8 francs/hectolitre en 1901 il dégringola à 6 francs/hectolitre entre 1905 et 1910...

Aucun vigneron ne peut survivre dans de telles conditions alors que les techniciens de l'époque évaluaient le prix de revient à 15 francs l'hectolitre.

Tous les vignobles de France subissent les mêmes conditions de vente mais le problème se pose avec plus d'acuité en Languedoc-Roussillon région de monoculture.

Mouvement de vignerons du Midi atteints par la misère, la « Révolte des Gueux » va se terminer dans le sang et prendre une coloration politique.

À la tête du mouvement, Marcellin Albert, un petit cafetier et modeste vigneron d'Argelliers, une commune audoise de 1 200 habitants. Il y crée un comité de défense viticole : le « Comité des 87 ». Son objectif est de rassembler tous les vignerons, gros ou petits en une immense pro-

testation apolitique. Il va prêcher une croisade en faveur du vin, produit naturel dont il estime le débouché menacé par la fraude et la complicité des gouvernements qu'il considère à la solde des betteraviers du Nord.

La loi de 1903 qui réduit les taxes sur le sucre de 60 à 25 francs et facilite son emploi massif vient conforter ses revendications.

La fraude que dénonce M. Albert s'est surtout manifestée entre 1881 et 1896, période de vraie pénurie.

Elle fut davantage le fait des négociants que des producteurs, particulièrement dans la région parisienne. Elle fut également active en 1890 dans le Gard, l'Hérault et la Gironde. M. Albert semble l'avoir oublié.

Elle a surtout consisté en l'élaboration de vins de raisins secs provenant de Corinthe (Grèce) ou de Smyrne (Turquie) et des vins de deuxième cuvée. Cette pratique consistait à compenser sur le marc, le vin de goutte déçu par une égale quantité d'eau tiède additionnée de sucre. Par contre la chaptalisation était peu pratiquée à l'époque. Le vinage, apport d'alcool de vin permettant de rehausser le degré alcoolique du vin était courant. Cette technique fut interdite en 1852, excepté dans les départements méridionaux qui l'utilisèrent largement avant le coupage avec les vins algériens.

Les cours extrêmement bas du marché ne justifiaient plus une telle fraude en 1900. Pourtant en 1901 1 200 000 hectolitres de ces vins de « substitution » sont encore venus grossir inutilement des stocks qui ne trouvaient pas d'acquéreur.

La crise qui couve depuis 1900 va éclater en 1907. En quelques mois la protestation vigneronne prend une allure gigantesque.

Homme providentiel, d'une droiture sans faille et d'un désintéressement total Marcellin Albert, en quelques semaines devient le « Rédempteur » ou l'Apôtre, celui dont on attend le salut.

Il érige la fraude comme unique fondement de la crise mais évite de mettre directement le gouvernement en cause.

C'est une mauvaise approche. Rémy Pech, historien, spécialiste de la révolte du Midi, affirme dans un de ses éditoriaux « les producteurs ont nié la surproduction en vivant sur des schémas d'avant-crise ».

Début 1907 suite à une interpellation à la Chambre des députés une commission parlementaire est créée. Le 11 Mars, guidés par M. Albert, les « 87 d'Argeliers » vont à sa rencontre à Narbonne pour y exposer leurs revendications.

Du 24 Mars au 5 mai 1907 le nombre des manifestants croît au cours des meetings. Les pancartes se font de plus en plus nombreuses : « Pas de revenu, pas d'impôt », « Mort aux fraudeurs », « Le Midi veut vivre », « Du pain, Pas de politique ». Le 5 Mai, à Narbonne ils sont 80 000. Ernest Ferroul, médecin, socialiste et maire de la ville, en opportuniste rallie le mouvement qui, sous son influence, va se durcir. On est loin du mot d'ordre de M. Albert ! Ce même jour, celui-ci confirmait la constitution d'un comité de salut public pour la défense de la viticulture. Une confédération régionale rapprochait tous les vigneronnes de la gauche à la droite.

Le dimanche suivant, à Béziers, sous les applaudissements de plus de 150 000 manifestants, le Docteur Ferroul adresse un ultimatum au Président du Conseil, Georges Clémenceau lui accordant jusqu'au 10 Juin pour un relèvement des cours tout en menaçant de la grève de l'impôt.

Quatre jours plus tard une nouvelle manifestation a lieu contre la municipalité radicale de la ville et le commissariat de police (fichier détruit). M. Albert qui a toujours prêché calme et raison se sent débordé.

Le mouvement s'amplifie : 170 000 manifestants le 19 Mai à Perpignan, 250 000 à Carcassonne le 26 Mai, 280 000 à Nîmes le 2 Juin ; à Montpellier le 9 Juin 600 000 personnes viennent écouter leurs leaders qui préconisent la grève de l'impôt direct et la démission des municipalités. Le 20 Juin 618 communes sur 1 362 n'ont plus de conseil, près de la moitié. Clémenceau écrit aux maires, leur signifiant que leur geste va à l'encontre des intérêts des vigneronnes. « Ceux-là mêmes que vous prétendiez servir » écrit-il.

Fidèle à ses habitudes, briseur de grèves, « le Tigre » va recourir à la manière forte. Après avoir fait mine de reconnaître la défaillance de l'Etat, il va déployer près de 60 000 militaires dans les Pyrénées Orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard.

La situation va évoluer rapidement.

Le 17 Juin un important détachement arrive à Argeliers muni de mandats d'arrêt contre les leaders du mouvement. Six sont arrêtés ainsi que le Dr Ferroul à son domicile. Seul M. Albert échappe à la rafle. Les prévenus sont conduits à la prison de Montpellier.

Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres. Le 19 Juin, des barricades se dressent spontanément à Narbonne. Les manifestants réclament la libération de leurs leaders. Les cuirassiers chargent, causant la mort d'un homme. Le lendemain, 20 Juin la tension monte, soldats et manifestants s'affrontent. Les militaires tirent sur la foule, faisant cinq nouvelles victimes et de nombreux blessés.

Simultanément, les populations s'opposent aux forces de l'ordre à Montpellier causant de violentes échauffourées et à Perpignan où la préfecture est mise à sac et incendiée.

La situation empire quand 500 militaires du 17^e régiment d'infanterie de ligne se mutinent. Beaucoup sont de la région. Apprenant qu'on tire sur leurs frères ils quittent Agde pour Béziers où la foule les accueille en héros. Le soir même ils rendent les armes. Le 21 Juin, le chef du gouvernement pourra annoncer la fin de la mutinerie à la Chambre des Députés, après avoir proféré les menaces de faire fusiller un révolté sur dix. Les mutins seront transférés à Gafsa dans un camp disciplinaire alors qu'on leur avait promis l'impunité.

Fort de sa victoire, Georges Clémenceau en acquiert une nouvelle : il obtient la confiance de l'Assemblée avec une majorité de 327 voix contre 223.

Déçu par ce vote Marcellin Albert se rend à Paris pour intervenir auprès des députés. N'y parvenant pas, il se présente place Beauvau le dimanche soir 23 Juin. Clémenceau le reçoit, le charge de calmer les esprits et de négocier la fin de la grève des maires moyennant quoi il lui promet de retirer les troupes. Il lui remet insidieusement un billet de cent francs pour son voyage de retour. Pauvre « Roi des Gueux » ! Il vient de tomber dans les griffes du « Tigre », naïvement, par ignorance des roueries de ce carnassier politique qui va communiquer la nouvelle à la presse nationale sur le champ.

C'en est fait de M. Albert !

Après lui avoir accordé les surnoms les plus flatteurs, les médias le qualifient de « Dompteur » et tous ses amis d'hier lui tournent définitivement le dos. Il fût à jamais considéré comme un renégat. Il ne jouera plus aucun rôle dans le monde viticole. Discrédité, il se constitue prisonnier à Montpellier le 26 Juin. Il sera mis en liberté provisoire ainsi que ses anciens amis du Comité d'Argeliers et le Dr Ferroul le 2 Août.

En Mars 1908 tous les délits commis durant la révolte des vigneronnes sont amnistiés, excepté la mutinerie du 17^e régiment.

Le 20 Mai 1908 le bataillon d'épreuve rentre à Gap et est dissous.

Tous ces sacrifices n'ont pas été totalement vains. Le 29 Juin 1907, neuf jours après la fusillade de Narbonne, une loi « tendant à prévenir le mouillage des vins et des abus de sucrage » est adoptée. Elle jette les bases du système qui perdure aujourd'hui. Elle impose la déclaration de récolte et de stocks, de même que les surfaces plantées en vigne, l'interdiction de fabrication et de vente de vins fabriqués, une réglementation stricte de l'emploi du sucre assortie d'une surtaxe.

Le 15 Juillet une nouvelle loi qui s'applique sur le contrôle des vins et alcools vint la compléter.

Un service central de la Répression des Fraudes fût créé ; il venait renforcer les attributions de la loi du 1er Août 1905 en permettant aux syndicats viticoles de se porter partie civile dans les procès de répression de fraude.

Un décret du 3 Décembre 1907 vient confirmer la loi Griffe du 14 Août 1889 et redéfinit légalement le vin comme « résultant exclusivement de la fermentation alcoolique du raisin frais ou jus de raisin ».

Sur le plan fiscal, le gouvernement décida de ne pas réclamer les impôts de 1905 et accorda des réductions sur ceux de 1906.

Il fallut attendre 1910 pour que les cours du vin se relèvent enfin.

Les vigneronnes tirèrent la leçon de cette crise en jetant le 22 Septembre 1907, les bases d'un syndicalisme puissant, la Confédération Générale des Vigneronnes du Midi (C.G.V.M.). Ce sera un groupe de pression à l'égard des pouvoirs publics. Elle regroupe derrière son président E. Ferroul petits et grands propriétaires et ouvriers pour défendre la profession viticole. La CGVM poussera l'Etat à intervenir davantage et à réguler le marché des vins.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis ces tragiques incidents et pourtant chez tous les vigneronnes l'inquiétude est toujours aussi vive.

Est-il bon d'attendre toutes les solutions de l'Etat ? Primes et subventions peuvent-elles remédier aux affres de la surproduction ? A quelle sauce seront mangés les vigneronnes de France par l'ogre de l'OCM Vin (Organisation du marché commun du vin) qui a prévu l'arrachage de 400 000 hectares de vignes au sein de l'Union Européenne et paradoxalement envisage la libéralisation des droits de plantation ?

Robert GODEAU

Ancien Adjoint au Maire de Civray-de-Touraine

Bibliographie : « 1907-2007 un siècle rouge ardent » édité par MIDI LIBRE et l'INDÉPENDANT, les journaux du Midi - Hors série.